

# CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

- Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.  
 Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.  
 " ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY**  
**ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE**  
 Tous les envois doivent être affranchis

**PRIX DES ANNONCES :**  
 (la ligne ou son espace)  
 Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.  
 RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

## La journée Bas-Valaisanne

Belle, grandiose, inoubliable, ainsi se peut caractériser la journée de dimanche 29 août, où plus de 5000 Bas-Valaisans, montagnards et citadins, dans l'enthousiasme de leur patriotisme, sont venus payer leur tribut d'hommage à notre Exposition cantonale.

Il n'a pas fallu moins de trois trains spéciaux sans compter les trains ordinaires pour convoier dans la capitale cette phalange inattendue d'hommes, de femmes, d'enfants, venus de tous les points du Bas-Valais, du pied du St-Bernard aux rives du Léman.

Ni la distance ni la crainte du mauvais temps (qui heureusement ne s'est pas réalisé, car jamais journée fut plus radieuse) n'avaient retenu cette brave population du Bas-Valais, heureuse de venir visiter cette Exposition dont l'opinion publique ne dit que du bien. Pour se faire une idée de l'enthousiasme ambiant, disons que le district montagnard de l'Entremont, duquel on n'escomptait qu'un contingent de 300 à 400 personnes, en a fourni près de 600; le district de Martigny près de 2000, St-Maurice plus de 800 et Monthey 1200.

A l'arrivée des trains, à 10 heures, le cortège des participants se forme à l'avenue de la gare. Un piquet de gendarmerie en grande tenue, commandé par le caporal Favre, ouvre la marche; suivent les deux conseillers d'Etat bas-valaisans, MM. H. Biolley et A. Couchepin, les trois députés aux Chambres, MM. J. Ribordy, Moe Pellissier et Eug. de Lavallaz, puis les phalanges des districts avec leurs drapeaux et leurs musiques, Entremont, Martigny, St-Maurice et Monthey.

Ce dernier district a vraiment bien fait les choses et il sera le clou de la journée par l'ingéniosité et le cachet original de son exhibition. Tout d'abord on admire un groupe de fillettes en rouge et blanc, tenant une écharpe de même couleur et portant chacune sur la tête une étoile représentant les 13 dizains du

canton; puis, derrière, deux groupes de jeunes filles en blanc, le premier tenant l'écharpe aux couleurs de Monthey, jaune et vert, et le second l'écharpe rouge; puis encore la Société des Vieux costumes du Val d'Illicz, représentée par un groupe de jeunes filles en gracieux costumes locaux d'une indiscutable authenticité, sans oublier deux accortes Val d'Illiennes, coiffées du mouchoir rouge et vêtues en hommes — veste et pantalon noir — et encore la „Musique de 1830“ de l'endroit, groupe de musiciens amateurs revêtus d'uniformes du temps de toutes nuances, coiffés de couvre-chefs à l'avenant, comme le bonnet à poil du sapeur et le haut-de-forme du petit enfant et jouant des airs d'un archaïsme charmant.

On se regarde aussi avec une curiosité sympathique une demi-douzaine de guides de Champéry, portant cordes et piolets, tous de l'âge respectable de 70 à 75 ans.

La Verrerie de Monthey, qui est de toutes les manifestations patriotiques, était représentée par un gros globe de verre, porté au bout d'un long bâton, semblable à une énorme bulle de savon. De même les vaillantes sociétés de sauvetage du Bouveret et de St-Gingolph avaient tenu à être représentées par leurs attributs: un mignon petit canot à voile, le „Colonel Huber“ et un navire de guerre du 17<sup>me</sup> siècle en miniature; exhibition qui valut à nos braves bateliers de chaudes ovations.

Avant de fermer cette parenthèse, disons encore que la veille au soir l'„Harmonie“ de Monthey était montée à Sion pour préluder à la journée bas-valaisanne par un excellent concert donné à la cantine.

C'est au milieu des applaudissements d'une foule dense qui fait la haie sur l'avenue que le cortège se met en marche. Il parcourt l'itinéraire tracé: l'avenue du Midi, la rue du Rhône, le Grand-Pont, jusqu'à la Grande Fontaine, la rue de Lausanne, puis arrive sur la place de la Planta, devant l'enceinte de l'Exposition. Lorsque le cortège est arrêté et que les

bannières sont rangées en faisceaux, M. le colonel Ribordy monte à la tribune et souhaite en ces termes éloquentes la bienvenue à ses compatriotes dont la foule dense couvre toute la place:

**Discours de M. le colonel Ribordy**

Bas-Valaisans,  
 Chers compatriotes,

Ma qualité de ressortissant du Bas-Valais me vaut l'honneur de vous souhaiter au nom des autorités du pays, au nom des organes de l'Exposition, au nom de la population séduite la bienvenue.

En voyant vos colonnes de district, si profondes et si résolues, massées devant l'enceinte de notre exposition cantonale, en voyant cette foule de drapeaux qui nous apportent dans leurs plis, avec l'air embaumé de nos vallées, vos généreuses aspirations, je perçois plus nettement que jamais cet honneur comme aussi l'importance de l'effort national que vous venez acclamer et toute l'ardeur de votre patriotisme.

Ni le bruit des armes qui se perd dans le passé, ni celui des dissertations politiques qui ont apaisé nos institutions si largement démocratiques n'accaparent plus, à eux seuls, l'attention du pays. Mais une autre lutte nous préoccupe et nous impose à tous l'obligation de prendre place dans le rang puisqu'elle intéresse et la patrie tout entière et chaque de nos foyers; c'est la lutte pour notre indépendance économique dans laquelle l'exposition que vous avez devant vos yeux a une importance que vous avez comprise.

Après avoir tenté nos premiers pas dans les divers domaines de l'activité agricole, commerciale et industrielle, n'était-il pas de la plus grande sagesse d'en vérifier les résultats et de les soumettre au contrôle sévère de la critique, afin de pouvoir continuer avec plus de sûreté, de méthode et de garantie de succès la marche en avant?

N'était-il pas commandé de mettre sous les yeux du peuple valaisan et de ceux surtout qui s'occupent de ses destinées un avant-tableau du développement et de l'aisance matériels auxquels le pays peut et doit aspirer par le travail harmonieux de toutes ses forces productives afin que personne ne perde courage dans les revers et les crises qui nous attendent ni surtout n'oublie la grande loi du travail qui se résume en ces mots éternelle-

ment vrais: „Aime ton prochain comme toi-même et gagne ton pain à la sueur de ton front“ si nous ne voulons pas, un jour, dans le désarroi des doctrines les plus contradictoires, ne plus nous comprendre et devoir abandonner l'édifice de notre développement économique comme une tour de Babel?

Aussi, chers compatriotes du Bas-Valais, sans hésiter vous avez suivi l'appel du Comité de l'Exposition. Au nombre de plus de 200, artisans et commerçants, agriculteurs et industriels, vous avez apporté votre concours d'exposants à cette œuvre que nous avions conçue aussi utile que modeste, mais dont la Suisse, par la voix de ses magistrats et de ses journaux les plus autorisés, a relevé la haute valeur, que nos pouvoirs cantonaux ont si largement appuyée, que 3000 de vos compatriotes du Haut-Valais ont qualifié, à cette même place, il y a 15 jours, d'événement historique marquant et que sous peu les populations du Centre viendront, comme vous aujourd'hui, saluer à leur tour.

Chers compatriotes, votre concours comme aussi la grandiose manifestation d'aujourd'hui dépassent notre attente.

Oh! Bas-Valais! Dieu t'a taillé dans nos Alpes valaisannes, entre la Dent Blanche et le Mont-Blanc, un berceau merveilleux et ton âme s'est moulée à l'empreinte de tes sommets grandioses et de tes douces vallées.

Que de fois comme aujourd'hui ne s'est-elle pas enflammée pour les actions généreuses?

C'est toujours avec un légitime orgueil que je lis telle page de ton histoire.

Lorsqu'il fut passé, l'ouragan populaire qui descendit la Vallée du Rhône, bousculant les prétentions de la Maison de Savoie, ployant devant lui tes communes isolées, et que tu repris possession de toi-même, n'ayant abjuré ni ta langue, ni tes coutumes, ni ta foi, ni ta grandeur d'âme, ton premier acte fut de tendre une main généreuse au Haut-Valais.

Les guerres d'indépendance de 1798 1799 avaient dévasté et plongé dans le deuil cette partie si chère de notre pays. En vain, toute une foule d'enfants réclamaient leurs pères tombés au champ d'honneur.

A cette vue, tu sollicitas la faveur de recevoir ces orphelins comme un frère. Ils te furent confiés par centaines et trouvèrent à ton foyer le pain et les caresses que les leurs ne pouvaient plus leur donner.

Ah! s'il est vrai que le patriotisme ne se compte pas seulement sur les champs de ba-

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

23

## LE FANTÔME DU PASSÉ

par

GRAZIA DELEDDA

Traduit de l'italien par G. HÉRELLE

La lune, haute et jaune, voguait au-dessus des bois de la rive, illuminant le fleuve bien-être; et, à gauche de la digue, au-dessus des vapeurs argentées qui se dressaient comme une muraille construite par d'invisibles géants, quelques étoiles glanques scintillaient.

„Oui, songeait Adone, il est malade, c'est évident. Il mourra bientôt, et il le sait!“

Adone s'imaginait que le voyageur qu'il conduisait ainsi dans sa charrette cahotante, c'était un de ces revenants auxquels croyait Caterina. Mais n'était-ce pas une raison de plus pour que Davide lui inspirât du respect et que chaque parole prononcée par ce fantôme lui parût chargée de significations profondes?

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

Dependant l'autre causait de choses très banales. Faisait-il chaud à Casalino? Les nuits étaient-elles déjà fraîches? Quels étrangers y avait-il au village? La marquise était-elle arrivée?

— Oui, elle est arrivée. L'autre jour, je l'ai vue entrer à l'église.

— Et sa nièce?

— Je l'ai vue aussi. Elle accompagnait sa grand-mère. Elle était habillée tout de blanc: une mouche dans du lait!

— Et tu ne me dis rien de toi-même? Quand te marieras-tu, Adone? Ta fiancée est-elle jolie?

— Charmante! affirma-t-il avec orgueil.

Il brûlait d'envie de raconter à Davide, comme à un frère aîné, tous ses rêves et toutes ses espérances, de lui faire part de ses inquiétudes et de lui demander aide et conseil. Il ajouta, presque à voix basse:

— Peut-être a-t-elle moins d'intelligence que de beauté; mais elle n'est pas sottise non plus... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle agira selon mes intentions. Elle a déjà accepté de ne pas se marier à l'église...

— Tu lui as proposé une chose pareille? interrompit Davide, stupéfait. Et se rend-elle compte de ce qu'elle t'accorde? Comprend-elle ce que tu veux qu'elle fasse?

— Je l'espère. Dans tous les cas, elle consent.

— Par amour, sans doute?

Adone sentit que l'autre avait raison. Néanmoins il demanda encore:

— Est-ce que tu m'approuves?

— Que puis-je te dire, mon cher? Il faudrait con-

naître la jeune fille. A-t-elle des sentiments religieux?

— Elle est même un peu superstitieuse.

— A merveille! Et tu dis que tu l'aimes tout de bon?... Mais toi, du moins, comprends-tu bien ce que tu fais en l'épousant?

— Certes oui! Je l'aime et elle m'aime. Nous avons toujours vécu ensemble, dans la pauvreté et dans le malheur. Nous sommes unis par des liens plus forts que l'amour. Même si je la haïssais, je ne l'abandonnerais pas?

— Ça, ce n'est pas le principe de l'union libre.

— Mais c'est le principe de la justice! Je considère Caterina comme une sœur. Elle a été ma compagne dans mes jours de détresse; elle m'a aimé lorsque personne ne m'aimait. Nous avons été frère et sœur avant d'être amants. Je serais tenté de dire qu'elle est ma conscience.

— Prends garde de ne pas être, toi, sa victime: on est souvent victime de sa conscience! déclara sentencieusement Davide. Puisque je ne connais pas la jeune fille, je ne peux pas te dire si tu as bien fait de lui demander ce sacrifice. Lorsqu'une femme n'est pas encore suffisamment affranchie, le mieux est de respecter ses préjugés. On n'arrache pas les feuilles d'une plante qui a déjà des fruits.

— An contraire! riposta Adone. On arrache les feuilles, pour que les fruits mûrissent au soleil...

Mais il se repentait aussitôt de cette réponse: ce qu'il voulait, ce n'était pas discuter avec Davide, c'était obtenir de lui un avis.

— Tu crois donc, reprit-il, que j'ai eu tort?... Il serait peut-être encore temps de réparer...

— Non, non! Il ne faut jamais revenir sur ce que l'on a fait. Elle perdrait le respect qu'elle doit avoir pour toi. Le remède serait pire que le mal...

Ils étaient arrivés devant la maison, et la figure noire de l'allumettière se détachait sur la route blanche.

Les jours suivants, Adone revit plusieurs fois Davide. Ils firent de longues promenades sur la digue, allèrent ensemble à la pêche. Mais le jeune instituteur n'avait plus autant de confiance dans son aîné. Celui-ci, pourvu d'un bon poste, ne pensait pas du tout à mourir, et il s'accommodait fort bien de sa nouvelle situation.

„Qui sait même, se disait Adone, si la fortune de la future n'a pas été pour quelque chose dans le mariage qu'il va faire?“

IV

Depuis son retour, Adone projetait de jouer la comédie devant le public inculte du village. A Casalino, les représentations dramatiques ont toujours beaucoup de succès en août et dans les premiers jours de septembre. La population est alors en gaieté, et un vent de folie souffle sur le pays. On finit de vider les futailles et les bouteilles, pour faire de la place au vin nouveau; les marchands de raisins et les marchands de balais n'ont pas encore entrepris leur tournée annuelle; et les grainetiers et les maquignons arrivent de la Croatie en grand nombre. Tous ces gens-là aiment le spectacle comme les filles aiment la danse.

Adone se croyait une aptitude spéciale pour la



taille, quelles plus belles pages d'histoire, peuple bas-valaisan, pourrais-tu inscrire au chapitre premier de ton histoire contemporaine ! Oh ! Bas-Valais, reste encore toi-même et tout en resserrant plus étroitement que jamais les liens qui t'attachent à la patrie valaisanne, conserve ton individualité. Choisis les solutions généreuses qui t'unissent, te fortifient et t'honorent, comme celles qui t'ont conduit sur cette place, où tant de fois se sont décidées les destinées du pays.

Tu es l'un des trois fleurons que Dieu a placés sur la couronne de la république valaisanne. Brille du plus bel éclat afin qu'à leur tour nos 13 étoiles cantonales éclairent le ciel de la patrie suisse de tout le feu de notre patriotisme.

Bas-Valaisans, je bois à votre bonheur et à votre prospérité ; je le fais au nom de toute cette foule qui m'entoure, au nom du pays tout entier.

Mais, auparavant, je vous invite à pousser un triple vivat en l'honneur du canton du Valais.

Vive le canton du Valais !

Qu'il vive !

Ce discours est longuement applaudi.

Sur ce discours la foule se disperse.

A 11 heures et demie, un concert apéritif est donné, au pavillon de musique du jardin public par les fanfares „La Persévérance“ de Leytron et la „Lyre“ de Salvan, sous la direction de M. Défayes.

La parfaite exécution de plusieurs morceaux de choix vaut à ces deux vaillantes sociétés villageoises de nombreux applaudissements.

A midi et demi, la cantine est envahie pour le banquet, toujours bien servi.

A la table d'honneur figurent toutes les hautes autorités du canton et en outre un député aux Chambres de Schwytz, M. de Reding.

L'imposante „Harmonie“ de Monthey, est musique de fête avec la musique de Champéry, l'„ECHO de la montagne“. Il est superflu de dire que chaque fois leurs productions sont vivement acclamées.

Au dessert, sous la direction de M. H. Leuzinger, président du Comité de réception, s'ouvre la partie oratoire.

M. le conseiller d'Etat Couchepin, au nom du gouvernement, prend le premier la parole ; il s'exprime ainsi :

**Discours de M. le conseiller d'Etat Couchepin**

Vous voilà à votre tour réunis en famille pour célébrer cet événement d'une portée considérable pour l'avenir de notre pays, notre première exposition cantonale. Comme dans les familles nombreuses, lorsque la maison paternelle ne peut recevoir en même temps tous les enfants, les réceptions ont dû être sérieuses ; nos aînés nous ont devancés, ils sont venus en phalanges serrées et pittoresques du fond de leurs vallées alpêtres témoigner ici de leur esprit de solidarité et de fidélité patriotique. Aujourd'hui, c'est le jour des cadets, des turbulents cadets et vous êtes accourus dans un élan superbe du Léman au Combin, non moins nombreux que vos aînés, pour leur dire que vous entendez rivaliser avec eux dans l'attachement à la patrie commune, que vous entendez rivaliser avec eux pour rendre notre coin de terre valaisanne toujours plus prospère, toujours plus généreux envers ses enfants.

De telles assemblées offrent un spectacle réconfortant. Aussi, suis-je particulièrement heureux de représenter au milieu de vous en cette circonstance le gouvernement du canton et de vous dire en son nom combien ces manifestations patriotiques faites dans un esprit de paix, d'union et de confiance dans l'avenir, nous réjouissent, combien elles nous encouragent dans la tâche très honorable, mais de plus en plus lourde qui nous a été confiée. Ces spectacles sont d'autant plus réconfortants que les heures mauvaises, les heures d'épreuves ne nous ont pas été épargnées.

Pour ne parler que du siècle le plus rapproché de nous, les invasions étrangères et les luttes fratricides, une catastrophe financière, les fâcheux débuts de nos entreprises ferroviaires sont venus se joindre à l'isolement topographique de notre canton pour arrêter durant de longues années tout essor économique dans le sein de nos populations. Ces temps sont passés, nous pouvons répéter ici ces paroles du regretté député Dr. Beck : „Que les peuples qui n'ont jamais ni lutté ni souffert nous jettent la première pierre“.

Ces temps sont bien passés aujourd'hui ; notre sauvage nature alpestre, jadis objet de terreur pour les humains, est devenu un objet d'attraction mondiale. Ces barrières formidables qui nous séparent des peuples voisins sont percées à jour et transformées en traits-d'union ; les eaux de notre fleuve, de nos rivières, de nos torrents qui durant des siècles ont jeté la mort dans nos montagnes et nos vallées, deviennent comme par enchantement une source de richesse et de développement industriel. Aujourd'hui sur cette place historique de la Planta, théâtre de batailles mémorables, d'assemblées politiques houleuses et passionnées, nous sommes réunis pour fêter le travail béni, qui rend le cœur joyeux, la paix féconde appelée à remplacer les luttes stériles.

Certes, nos divisions politiques subsistent toujours ; il serait puéril de l'ignorer ; elles revêtent même parfois un caractère qui se concilie difficilement avec les sentiments qui doivent animer des concitoyens ; d'autre part, des aspirations nouvelles se font jour ; les classes laborieuses demandent une meilleure participation au produit de leur travail. Ces luttes des idées ne peuvent être arrêtées ; elles sont inhérentes à l'esprit humain ; aussi longtemps que des hommes vivront en société il y en aura qui voudront faire le bonheur de cette société par des voies différentes, nous ne réussirons pas à écarter de notre pays ce conflit perpétuel.

Mais il est une chose que nous devons chercher à obtenir, que nous pouvons obtenir si nous le voulons sérieusement, c'est de tempérer ces luttes en les subordonnant toujours à l'intérêt du pays ; oui, sauvegardons toujours et d'abord l'intérêt national, l'honneur de la maison que nous habitons ensemble, et nous n'aurons pas de peine à nous convaincre que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise.

Cette idée nationale qui doit inspirer et dominer tous nos actes de la vie politique, c'est celle qui a créé cette exposition ; c'est elle qui vous a conduits ici en si grand nombre et si unis, malgré vos dissensions ; c'est elle qui a permis à M. Défayes, vice-président du Grand Conseil, de proclamer, lors de la fête d'inauguration du 1er août, qu'en cette circonstance tous les Valaisans ne font qu'un seul cœur et qu'une seule âme ; c'est elle enfin qui a provoqué ce brillant effort de la vaillante population sédunoise pour mener à bien cette entreprise si hasardeuse ; c'est à l'esprit d'initiative, au travail, au dévouement et surtout à l'entente de ses enfants, que Sion a pu rendre ce service au

pays et je crois être votre interprète en lui exprimant ici toutes nos félicitations et toute notre gratitude.

Notre Exposition va se clôturer dans quelques jours ; son succès est incontestable. Un journal d'un grand canton voisin a dit : Pour un coup d'essai, le Valais a fait un coup de maître. Cette appréciation est par trop flatteuse. En organisant cette Exposition, l'idée de l'exhibition orgueilleuse et fière du riche qui étale sa fortune était loin de nous ; ce que nous avons voulu, c'est, à l'aube d'une ère économique nouvelle pour notre canton, procéder simplement à l'inventaire de la maison commune, du foyer, de l'atelier commun, des produits de la terre cultivés ensemble, voilà tout ; nous pouvons jeter sur cet inventaire un regard de satisfaction, il est vrai, mais ce qui s'y trouve ne doit pas nous empêcher de constater ce qui ne s'y trouve pas ; à cette condition seulement, cette exposition portera tous ses fruits. A une autre exposition à compléter celle-ci, à nous faire mesurer le chemin parcouru ; notre inventaire d'aujourd'hui sera un précieux guide pour l'inventaire de demain ; c'est même ce qui constitue sa plus grande valeur et sa principale raison d'être. Pour cela, notre effort ne doit pas se laisser ; ne nous endormons pas sur nos premiers lauriers, ne comptons pas trop sur les richesses naturelles dont le Créateur a doté notre cher pays. Donnons plus d'attention que jamais à ce levier puissant qui met en valeur les produits et les forces de la nation, je veux parler de l'instruction publique à tous les degrés.

Dans la lutte pour la vie des peuples, comme des individus, l'instruction joue un rôle de plus en plus considérable. Le peuple valaisan vient de marquer sa sympathie à la cause de l'instruction primaire en votant une loi qui n'est pas sans lui imposer des charges nouvelles ; il n'hésitera pas à compléter l'œuvre en adoptant dans quelques jours le décret destiné à améliorer dans la mesure nécessaire et élémentaire la situation de notre vaillant corps enseignant, cet appui du peuple ne manquera pas non plus, j'en ai la persuasion, lorsqu'il s'agira de faire développer dans la voie industrielle et technique, nos établissements d'instruction secondaires, sans affaiblir l'enseignement classique. Telles sont les résolutions que nous devons prendre en ce jour de fête et la journée ne sera pas perdue. Ce sont des dépenses nouvelles, il est vrai, mais ces dépenses sont bien placées et cette exposition nous prouve que, comme dit la fable, „c'est le fonds qui manque le moins“. Elle nous prouve encore autre chose et je tiens en terminant à le faire ressortir. Elle nous prouve que malgré toutes ses divisions de langues et de territoire, le Valais ne fait qu'un. Nous avons ici sous nos yeux l'image fidèle de la patrie commune. Ici, plus de romands, plus de germains. Le Haut, le Centre, le Bas Valais sont confondus. C'est en somme le tableau de l'activité économique de notre canton sans ses divisions surannées, ni ses limites passagères, tableau qui vient compléter le tableau naturel de notre canton avec son cadre de monts et de glaciers ; l'homme ne séparera pas ce que la nature a uni. Dans cette manifestation de notre vie nationale, imposante dans sa simplicité, conscients de notre force, de notre unité dans la diversité, Bas-Valaisans, je vous invite à acclamer le Valais tout entier, le Valais un et indivisible par la nature de son territoire, comme par la solidarité patriotique de ses enfants, le Valais indissolublement lié à la grande et chère patrie suisse.

De longues acclamations saluent cet éloquent discours.

A. M. Couchepin succède à la tribune M.

Sur ce, l'ex-comique intervint et prononça du bout de ses lèvres, avec mépris :

— Cette pièce, c'est le *Tyran de Padoue* ! Adone se rendit à Visdano, y acheta la brochure ; et, pour le dédommager de sa peine, on lui donna un rôle à effet : celui du personnage qui entre en scène l'épée nue. Il apparut donc devant le public avec une énorme rapière, si longue qu'il avait l'air de porter une croix processionnelle. Dès lors le succès fut assuré.

Un soir, dans les premiers jours de septembre, Adone alla chercher Caterina pour la conduire au théâtre avec quelques-unes de ses amies. Il ne fut pas facile d'obtenir la permission ; mais enfin la vieille *Suppèi* céda, non sans avoir d'abord fait promettre aux autres jeunes filles qu'elles ne quitteraient pas une minute les deux amoureux.

Nonobstant cette promesse, dès que la bande fut engagée dans la ruelle, les amies prirent les devants et les amoureux demeurèrent en arrière. Ce soir-là, Adone était préoccupé, presque triste.

— Laisse-les aller ! dit-il à Caterina qui riait et qui rappelait ses compagnes. Il faut que je te parle...

Elle tressaillit.

— J'ai causé avec ma tante, ajouta-t-elle. Le vieil instituteur et moi, nous sommes d'accord : il ne renoncera à son poste qu'après que j'aurai terminé mes études. De cette manière, je serai toujours sûr, dans deux ans, d'avoir le poste de Casalino, si je ne réussis pas à obtenir mieux.

— Et qu'est-ce qu'a répondu Tognina ?

— Elle a répondu que je suis fou et qu'elle n'aura

M. Pellissier, conseiller national. Nous donnerons son discours dans le prochain n°.

M. de Reding, conseiller aux Etats de Schwytz, est venu ensuite nous apporter le salut de la Suisse primitive ; il a porté son toast au Valais, notre aîné par l'exemple, a-t-il dit, et notre cadet comme canton confédéré.

M. l'avocat Ed. Coquoz, de Martigny, a clos la série des discours par une spirituelle pochade en se faisant le „cicerone“ amusant de l'Exposition ; il a terminé en décernant une récompense de „dimension honorable“ à l'ami Paul, à la grande hilarité de l'assistance qui a ratifié la médaille.

La partie oratoire close, tout le monde s'en fut de ci-de là ; l'orchestre de Val d'Iliez donna, en présence d'une foule énorme, dans trois endroits de la ville une représentation dansante, la danse des rubans, qui fut chaque fois très goûtée.

A 6 heures, les visiteurs montagnards prennent à regret le chemin de la gare pour regagner leurs pénates, tandis que les citadins ont encore deux à trois heures devant eux.

Le soir, à 8 1/2 h., la cantine est encore remplie. On y entend un nouveau concert de „l'Harmonie“ de Monthey qui n'a quitté Sion que hier lundi.

Telle a été cette journée bas-valaisanne, favorisée par un temps idéal : une manifestation grandiose de patriotisme et d'union entre enfants de la même patrie. Elle fera date dans l'histoire.

\* \* \*

On comptait dans le cortège 70 drapeaux ou bannières et une vingtaine de corps de musique.

Il a été distribué dimanche 5321 cartes, faisant un montant de 4109 fr. 80.

Total des recettes à ce jour fr. 27,164,70.

**Appel aux populations du Centre du Valais**

Chers Concitoyens,

Les districts du Haut et du Bas-Valais ont donné d'éclatantes preuves de patriotisme en organisant des journées splendides dont le souvenir restera gravé dans les yeux et le cœur de tous les participants.

Le Comité de l'Exposition n'en attend pas moins du dévouement et du patriotisme des districts du Centre du Valais.

La journée des districts d'Hérens, de Conthey et de Sierre, d'entente avec les autorités et contrairement à ce que quelques journaux valaisans ont annoncé, a été fixée au dimanche 5 septembre.

Celle du district de Sion au 8 septembre.

Un train spécial partira de Sierre à 9 h. du matin et s'arrêtera en gares de Granges et St-Léonard. Un train partira aussi de Riddes à 9 h. 20 avec arrêt à Ardon.

Une affiche spéciale indiquant l'horaire des trains et le programme des journées sera envoyée dans toutes les communes du Centre.

**Rectifications dans la liste des récompenses**

Les noms de Mlle Zen Klusen n° 697, Mme Pellet n° 698, à Sion, et Mlle Besse n° 179, Bagnes, ont été publiés par erreur. Ces personnes font, en effet, partie de l'Union valai-

théâtre. D'autres amateurs offraient leur concours avec un héroïque empressement. Le plus difficile était de trouver un local.

— Nous espérons que la marquise nous prètera l'ancienne écurie du palais Dargenti, disait Adone à Caterina.

Mais Caterina, jalouse, n'approuvait pas cette idée de jouer la comédie.

— Les soirs de représentation, tu ne pourras plus venir me voir... Et puis les filles te regarderont.

— Le beau malheur ! répondait-il. D'ailleurs, tu assisteras, toi aussi, aux représentations.

— Grand'maman ne me le permettra pas.

— Oh ! cette grand'maman ! Elle me met dans des rages !... Mais j'irai te prendre en cachette.

— Non, non, mon bel ami ! répliquait Caterina avec calme.

— L'an passé, tu serais venue.

— L'an passé, j'étais une sottie.

— Tu me plaisais davantage.

— Ne dis donc pas de mensonges, mon bel ami !

Malgré les objections de Caterina, les représentations commencèrent à la mi-août. L'orchestre se composait d'un vieux monsieur de marionnettes, qui, pendant les entr'actes, jouait de l'accordéon.

Candido, le peintre en bâtiments, faisait le comique. Céleste, la normalienne, était la *prima donna* la plus endiablée et la plus séduisante que l'on pût rêver. Par amour de l'art, Adone consentait quelquefois à se charger du rôle de la *seconda donna*, et Céleste le récompensait en l'embrassant sur la scène, parfois

même dans les coulisses. Il se laissait faire ; mais il aurait été beaucoup plus heureux de cette faveur le mois précédent. D'ores et déjà il considérait Caterina comme son épouse légitime, et il était décidé à lui être fidèle.

Au début, les représentations eurent peu de succès. Le directeur de la troupe, épave d'un théâtre de quatrième ordre, voulut à toute force donner la *Croix d'or* et les *Deux Sergents*, drames qui avaient été ses grands chevaux de bataille dans la carrière où il avait misérablement échoué. Le public s'enuya. Mais, un jour, comme la compagnie délibérait sur le choix d'une autre œuvre et comme Adone proposait la *Mort civile*, Candido se leva et, étant son bonnet :

— Permettez-moi, dit-il, de vous soumettre mon opinion. Il existe une comédie très divertissante, dont je ne me rappelle plus le titre, mais que j'ai vu jouer dans mon enfance à Mezzano. Dans cette comédie-là, il y a un personnage qui entre en scène, l'épée nue, et qui crie d'une voix de stentor :

Avec cette épée au poing, Je parle un paolo \*) De couper la tête à Golo...

— Si tu ne te rappelles plus le titre, nous voilà bien avancés ! fit Adone.

Candido mordilla son bonnet.

— Attends !... Il y avait un vilain bonhomme qui tourmentait tout le monde... C'était à mourir de rire !

\*) Ancienne monnaie d'argent qui valait 0 fr. 55.



sanne des professions féminines et ne sauraient recevoir des récompenses personnelles et collectives à la fois.

Le n° 585 Frères de Marie, Brigue, avec diplôme d'honneur, doit être rayé et être remplacé par : M. Friedmann, professeur à l'École normale de Sion, médaille d'or avec félicitations du jury, pour son exposition d'un tableau de dessin et d'une table-chevalet pour dessin.

## CANTON DU VALAIS

### L'inspection du tunnel du Simplon.

— Les gardes-voie du tunnel du Simplon, côté sud, ont repris leur travail le 24, sur l'invitation qui leur en a été faite par leurs supérieurs. Ils n'avaient d'ailleurs pas l'embaras du choix : ou bien recommencer leurs tournées, isolément, comme précédemment, ou bien démissionner pour ne pas être révoqués. Et comme tous — ou presque tous — ont, à la maison, femme et enfants, qui attendent d'eux leur pain de chaque jour, ils se sont inclinés devant la nécessité, sans savoir si, lorsqu'ils quittent leur famille pour prendre leur service, ils la reverront, comme cela est arrivé à l'infortuné Minetti...

Il leur reste toutefois un espoir : le résultat du recours qu'ils ont adressé au Comité de la Société suisse des Employés de chemins de fer.

### Société suisse des explosifs, Brigue.

— L'assemblée générale des actionnaires de cette société, réunie le 25 août à Sion, a décidé la réduction du troisième quart du capital social par le remboursement de 125 fr. par action.

Elle a en outre voté le dividende habituel de 6%.

### Ouverture de la chasse.

— C'est demain mercredi que s'ouvre la chasse. Nous souhaitons bonne chance et bonnes prises à nos Nemrods.

### Incendie.

— Un incendie a éclaté hier lundi dans la soirée à Saxon-Gottfrey, dans une grange-modèle appartenant à M. Albano Fama ; le bâtiment, qui était rempli de fourrage, a été réduit en cendres avec son contenu, eu dépit des secours arrivés immédiatement, mais malheureusement impuissants.

Il était assuré.

On ignore la cause de ce sinistre.

### Secours aux nécessiteux.

— Au moment où nos milices vont partir sous les drapeaux, nous pensons faire œuvre utile en rappelant aux intéressés les dispositions de l'article 22 de la nouvelle loi militaire ayant trait aux secours aux familles nécessiteuses. Cet objet, dont on a peu parlé jusqu'ici, est d'une importance capitale puisque, en somme, il est un des principaux motifs qui ont fait accepter la nouvelle loi militaire.

A ce sujet, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les conclusions du rapport de notre Département militaire pour 1908 :

„Le Conseil d'Etat, après avoir examiné les motifs qui ont été à la base de l'article 22 de l'Organisation militaire, ainsi que les principes sur lesquels est assise notre loi sur l'assistance, n'a pas hésité à faire supporter par la Caisse d'Etat la part de l'indemnité prévue par la loi militaire fédérale. En effet, le législateur fédéral, lorsqu'il a statué que les familles qui tombent dans le dénuement par suite du service militaire de leur soutien, recevront des secours proportionnés à leurs besoins, a expressément souligné que ces secours ne devront pas être assimilés à ceux de l'assistance publique. Ces secours ne doivent point avoir un caractère humiliant pour ceux auxquels ils sont prodigués. Les familles secourues dans le sens de l'art. 22 ne le sont pas „habituellement“ et ne sont pas ordinairement à la charge de la commune. Ce n'est qu'une gêne passagère qu'elles subissent par le fait du service militaire de leur soutien. Il ne serait, dès lors, pas juste de les assimiler aux personnes qui tombent à la charge de l'assistance publique administrée par les soins des autorités communales et des comités de bienfaisance.

Lorsque le Département militaire fédéral aura acquis l'expérience suffisante dans le règlement des cas qui lui sont soumis sur la matière, il publiera une ordonnance d'exécution de l'art. 22. En attendant, il a établi des formulaires uniformes qui facilitent la comptabilité.

Le nombre relativement restreint de 4 familles ayant eu recours à l'art. 22 démontre assez que le soldat n'est pas suffisamment éclairé. Celui-ci paraît ignorer qu'il n'y a pas de devoirs sans droits. Il ne faut donc pas qu'un faux amour-propre, un souci, ou plutôt une crainte stupide du qu'en dira-t-on lui fassent perdre les quelques ressources qui, dans bien des cas, lui seraient indispensables.

Qu'il n'hésite donc pas à se mettre au bénéfice de l'article 22 de la loi militaire, si sa famille avait à souffrir de son absence au foyer.

X.

**Militaire.** — La 3<sup>me</sup> école de recrues de la 1<sup>re</sup> division est partie de Lausanne hier matin, lundi, à 2 heures, pour sa grande course finale, dont les étapes principales sont : Martigny, l'Arpille, col de la Forclaz, Bovine, Champex, Orsières, Sembrancher, Mont Chemin, Martigny.

— Le régiment d'artillerie de montagne sous les ordres du major Albano Fama, séjournera du 3 au 17 octobre prochain à Martigny.

**Tir de Martigny.** — Les primes du tir de Martigny, qui s'ouvre vendredi prochain 3 septembre, ont un cachet original qui les fera priser par les amateurs : ce sont un plat et une assiette en étain modèle ancien, valant le premier 17 fr., la seconde 10.

La gravure très fine représente le château de la Batiaz, avec les armoiries de Martigny.

**Foires de septembre.** — Zermatt 2 ; Monthey 7 ; Saas 9 ; Champéry 16 ; Morgins 18 ; Erschmatt-Feschel 20 ; Sembrancher, St-Nicolas 21 ; Val d'Illicz 23 ; Unterbach 25 ; Martigny-Ville, Anniviers, Viège 27 ; Bagnes, Tourtemagne, Simplon 28 ; Fiesch, Loèche-Ville 29 ; Stalden 30.

## Chronique locale

### Accident mortel

Vendredi après-midi, un accident qui, malheureusement, a eu une suite mortelle, est survenu à la scierie Bompard.

Un ouvrier a été tamponné entre deux chariots chargés de bois ; l'une des pièces lui avait perforé les intestins ; il est mort d'une péritonite après d'atroces souffrances.

La victime, Hermann Frasserer, de Trient, qui ne comptait que des amis, était âgée de 35 ans ; il laisse une jeune veuve.

Il a été enseveli aujourd'hui au milieu d'un grand concours de population.

## Le cadastre fédéral

On sait que le nouveau code civil suisse prescrit l'établissement d'un registre foncier.

A cet effet le Conseil fédéral, après entente avec les cantons, en dressera un plan général ainsi que pour la mensuration du sol. Les frais de celle-ci sont supportés en majeure partie par la Confédération.

Cette disposition du nouveau Code s'applique à tous les travaux de mensuration exécutés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1907.

En application de ces dispositions, le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet d'arrêté qui fixe comme suit la contribution de la Confédération aux frais de mensuration :

a) pour la triangulation du IV<sup>me</sup> ordre : 70 fr. par point situé dans la montagne ou dans les villes ; 50 fr. par point pour les autres points ;

b) pour les mensurations d'immeubles exigeant une grande précision, 60 % des frais et 200 fr. par hectare au maximum ; pour les mensurations ordinaires, 70 % ; pour les mensurations sommaires des forêts et de pâturages, 80% des frais.

Dans le message qui accompagne le projet d'arrêté, le Conseil fédéral donne un aperçu des opérations que comporte l'application de ces dispositions, opérations qui seront réparties sur une période de 50 ans.

La triangulation du 1<sup>er</sup>, de 2<sup>me</sup> et de 3<sup>me</sup> ordre a été effectuée sur tout le territoire de la Confédération, la première à partir de 1863, les deux autres depuis 1878, et elles peuvent fournir une base suffisante à l'établissement du registre foncier. Telle est du moins l'opinion de la majorité de la Commission d'experts consultée par le département de Justice & Police, opinion partagée par le Conseil fédéral. Une minorité de la Commission s'est prononcée en revanche pour une triangulation nouvelle, mais cette opération eût coûté un million et elle aurait entraîné un retard de quinze ans dans l'établissement du cadastre général. Or, la triangulation du 2<sup>me</sup> et du 3<sup>me</sup> ordre doit être mise au point, cette opération, qui est déjà en cours, pourra être terminée dans huit ans et elle n'entravera pas l'établissement du cadastre dans les cantons où elle est achevée. L'arrêté ne vise pas cette opération, à laquelle procède le bureau topographique fédéral et dont les frais sont entièrement à la charge de la Confédération.

Il s'agit ensuite de poursuivre l'opération par la triangulation du IV<sup>me</sup> ordre, puis par la mensuration des immeubles ; ce sont les cantons qui s'en chargeront avec l'appui financier de la Confédération et sous la direction d'un organe de contrôle central. Ce travail a déjà été effectué en partie par les cantons, mais seulement sur une surface de 13,000 km<sup>2</sup>, alors que le cadastre doit comprendre, déduction faite des lacs et des régions de la haute montagne, 37,000 km<sup>2</sup>. Les différences employées ne permettant pas, en outre, d'utiliser tous les travaux accomplis par les cantons, il reste à mesurer 30,000 km<sup>2</sup> en chiffre rond.

Le Conseil fédéral établit que la triangulation du IV<sup>me</sup> ordre coûtera 3 millions ; quant à la mensuration des immeubles, elle comporte une dépense de 45 millions à laquelle la Confédération participera pour environ 31,5 millions. C'est donc une dépense de 34,5 millions qu'engage l'arrêté fédéral soumis aux Chambres.

### L'empereur François-Joseph en Suisse

Ce matin, mardi à 10 heures, une entrevue a eu lieu à Rorschach, sur le lac de Constance, entre l'empereur d'Autriche François-Joseph et une délégation du Conseil fédéral. Le département militaire St-Gallois avait ordonné la mise sur pied de 2 compagnies des bataillons 81 et 82 pour faire le service d'honneur et d'ordre.

**Déserteurs.** — Deux recrues appartenant à l'école actuellement en caserne à Colombier n'ont pas reparu sur les rangs depuis deux jours. Après quarante-huit heures d'absence dûment constatée, ces deux jeunes gens, dont l'un est un nommé Th., habitant Neuchâtel, ont été signalés comme déserteurs. La justice militaire, saisie de cette affaire, a procédé mercredi à une première enquête. On ne tardera sans doute pas à connaître le mobile qui a engagé ces deux soldats à quitter leur corps.

**Secours mutuels.** — L'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande aura lieu à l'hôtel-de-ville de Lausanne le dimanche 26 septembre, à 10 1/2 h. du matin. M. G. Correvon y exposera l'état actuel de la question des assurances. M. Léon Latour rapportera sur l'activité de la Fédération.

## Nouvelles des Cantons

### Genève

#### Genève et la troupe

Un soldat de La Chaux-de-Fonds, qui vient d'accomplir une période d'instruction à Genève, adresse au *National suisse* une lettre dans laquelle il déclare que durant cette période, il n'a eu qu'à se louer, ainsi que ses camarades, de l'attitude parfaitement correcte de la population genevoise à leur égard.

„Non seulement, écrit-il, je n'ai jamais entendu un mot hostile à la Suisse, mais la population a manifesté à plusieurs reprises la joie de voir des soldats à Genève. L'autorité militaire et l'Association des intérêts de Genève, en particulier, ont tout fait pour nous procurer un séjour agréable.“

#### Nouvelle explosion

Vendredi soir, à 7 h., une violente explosion de benzine s'est produite dans les combles de la maison portant le n° 10 de la rue de Monthoux.

Une marchande de légumes, Mme Bladié, a été très grièvement brûlée. On craint pour sa vie.

Un petit garçon de 10 ans a été aussi brûlé, mais moins gravement.

Les deux blessés ont été transportés à l'Hôpital cantonal. Les dégâts sont considérables.

### Lucerne

#### La proportionnelle communale

La municipalité de Lucerne avait demandé une consultation juridique à M. J. Winkler, ancien juge fédéral, au sujet de la constitutionnalité des dispositions de la nouvelle loi lucernoise qui introduisent la proportionnelle sur le terrain communal.

M. le Dr Winkler arrive à la conclusion que ces dispositions sont inconstitutionnelles et contraires à l'article 6 de la Constitution fédérale, spécialement parce qu'elles accordent au tiers des électeurs d'une commune, c'est-à-dire à une minorité, le droit d'introduire la représentation proportionnelle dans cette commune. La forme républicaine des droits politiques prévue à l'article 6 de la Constitution fédérale comporte l'application du principe de la majorité. Il est contraire à la notion démocratique que la décision d'une minorité l'emporte sur le vœu de la majorité.

## Nouvelles étrangères

### France

#### La semaine de Reims

Le concours d'aviation de Bétheny a pris fin dimanche ; une foule qu'on évalue à 200 mille personnes se pressait autour de la piste. La journée a été marquée par deux accidents, peu graves à la vérité :

A 10 heures, Blériot s'est lancé avec un monoplan de 100 chevaux ; il a fait deux tours, puis tout d'un coup s'est affaissé sur le sol, d'une hauteur de 25 mètres. Un retour de flamme au carburateur avait mis le feu au réservoir d'essence, qui avait fait explosion. Blériot a dû se rouler sur la terre pour éteindre le feu qui avait pris à ses vêtements. Il a été blessé aux mains et au visage, mais peu grièvement.

Un quart d'heure après, un autre accident

s'est produit : l'appareil de Bréguet, à peine soulevé de cinq mètres, a piqué une tête et s'est fracassé les ailes. Le choc fut si violent que l'aéroplane resta dans sa position de naufrage, le nez en terre, la cellule arrière menaçant le ciel.

Au classement général, le prix de vitesse a été gagné par un Américain, Curtiss.

Le prix de l'altitude, par Latham et le grand prix de Champagne, par Farman, 180 kilomètres ; il gagne 50,000 fr.

### Une mitrailleuse volée

Un acte d'espionnage d'une particulière gravité s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi à la caserne du 106<sup>me</sup> régiment d'infanterie en garnison à Châlons-sur-Marne. Les pièces essentielles d'une nouvelle mitrailleuse ont été dérobées par un caporal qui a pris la fuite.

Ce vol a une grande importance, car la mitrailleuse était du dernier modèle et n'avait pas encore été mise en service. Elle peut tirer jusqu'à 30,000 cartouches sans s'arrêter. Cette mitrailleuse a une grande supériorité sur les mitrailleuses allemandes. L'enquête pour retrouver le coupable est sévèrement menée.

### Italie

#### La commémoration de 1859

Hier lundi, a eu lieu à Rivoli pour commémorer 1859, une réunion des musiques de la vallée de Suse, avec le concours d'un certain nombre de musiques de la Savoie. Les maires de Turin et de Modane et l'adjoint au maire de Chambéry assistaient à cette réunion. Un banquet de 700 couverts a été donné. Plusieurs discours ont été prononcés. Les orateurs ont célébré la fraternité de l'Italie et de la France. Les hymnes nationaux des deux pays ont été joués par les musiques, au milieu d'un grand enthousiasme.

### Grèce

#### Pronciamento militaire

De graves incidents viennent de se produire à Athènes. Il s'agit d'une sédition du corps des officiers.

Il y a trois semaines déjà, trois cents capitaines, lieutenants et sous-lieutenants, après s'être constitués en club, remirent un mémorandum au ministre de la Guerre. Ils déclarèrent vouloir régénérer leur pays et protester contre la mauvaise gestion financière ; ils réclamaient des règles fixes d'avancement et s'élevaient surtout contre les hauts commandements conférés à des princes de la famille royale. Ils reçurent certaines promesses et tout finit par s'arranger.

La semaine dernière, l'agitation reprit, les officiers se plaignirent d'une politique qui abaissait la Grèce devant la Turquie, et on alla jusqu'à parler de l'abdication du roi Georges.

Les officiers, n'obtenant pas satisfaction, viennent de se soulever.

Les choses en sont là.

### Mexique

#### Les inondations

Une inondation a submergé, vendredi dernier, entre 11 heures et minuit, la cité de Monterey (Mexique).

C'a été l'une des plus terribles que l'on ait enregistrées.

D'après des renseignements venus du Mexique, il y aurait eu 600 morts ; 15,000 personnes seraient sans abri, et les dégâts s'élevaient à environ 75 millions de francs.

Le fleuve Santa-Caterina, qui baigne Monterey, cité de 70,000 âmes, s'enfla démesurément à la suite de pluies torrentielles qui ne durèrent pas moins de 48 heures. Une partie de la ville disparut sous les eaux.

Les dernières dépêches mandent que le débordement de la Santa-Caterina a détruit, outre de nombreux villages, neuf ponts de chemins de fer et plus de 70 kilomètres de voie ferrée.

Le service des télégraphes dans diverses régions est interrompu en partie.

Les inondations continuent ; la moitié de la ville de Monterey est submergée à l'heure actuelle ; le faubourg de San-Luisito est complètement détruit.

## A nos abonnés

Nous prions nos abonnés de réserver bon accueil à la carte de remboursements qui leur sera présentée ces jours prochains. Ceux qui ne la paieront pas à présentation, pourront la retirer dans les huit jours qui suivent au bureau de poste de leur localité.

Que chaque abonné mette un peu de bonne volonté afin de ne pas laisser revenir sa carte de remboursement en retour, la prospérité du journal dépendant de la régularité du paiement des abonnements.

L'Administration.

Le Savon au jaune d'œuf, paquetage rouge est un produit suisse qui ne doit pas être confondu avec le „savon Ray“ de fabrication étrangère. Prix 75 cts. le morceau



# SIÈRE

Le soussigné déclare qu'il refuse la récompense obtenue à Sion. Il doit protester contre le jugement du Jury, vu qu'il a eu à MILAN, Exposition Internationale, une plus haute récompense.

Joseph Buro, liquoriste.

## !! MEUBLES !!

FABRIQUE DE MEUBLES, WIDMANN, SION  
INSTALLATION COMPLÈTE de salons, salles à manger et chambres à coucher. - Glaces. - Chaises de Vienne  
Meubles rembourés. - Crin animal. - Couffin pour matelas.  
Vente en gros et au détail  
- CATALOGUE ILLUSTRÉ envoyé gratuitement sur demande -

Dépôt de teinture et lavage chimique  
**Alfred GIRARD-RARD, Martigny-Ville**  
avise son honorable clientèle qu'il a encore un

## Grand choix de Confections

**Blouses, Jupes, Jupons, Robes**  
pour Dames et Enfants  
ainsi qu'un joli assortiment en **Voilettes, Dentelles, Passementerie, Boutons haute nouveauté** pour garnitures. **Ganterie, Bonneterie.**  
CHEMISES, CRAVATES ET CEINTURES  
pour Dames et Messieurs  
Rabais pour articles fin de saison

## Genève - Restaurant Georges

4, rue de Candolle - Près de l'Université  
Renommé pour sa bonne cuisine à des prix modérés. - Repas à prix fixe depuis 1 fr. 50. - Service à la carte à toute heure.  
Vins du Valais  
Arnold Nantermod, succ., ancien chef de cuisine.

## Exposition Cantonale valaisanne, Sion 1er août - 12 septembre

**Prime**  
L'Établissement artistique de Martigny, Maurice Dorsaz, donnera pendant toute la durée de l'exposition à toutes personnes faisant une commande d'agrandissement, une prime de 12 photographies format visite ou 6 photog. format album. On peut poser à Sion (ancien atelier Favrat) le dimanche et le jeudi ou à Martigny tous les jours, dimanche inclus.

**Vin blanc**  
de raisins secs la à 20 fr. les 100 lit.

**Vin rouge**  
garanti nat., coupé avec vin de raisins secs à 27 fr. les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. - Analyser par les chimistes - Fûts à disposition. - Échantillons gratuits et franco.

**OSCAR ROGGEN, MORAT**

# Dépuratif

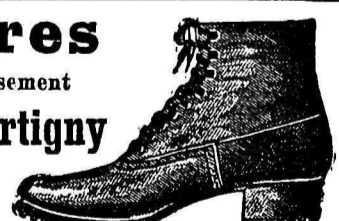
Exigez la véritable  
**Salsepareille Model**

Le meilleur remède, contre Boutons, Dartres, Épaississement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorroïdes, Affections nerveuses, etc. - La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. - 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.-, 1 bout. (une cure complète) fr. 8.-

Dépôt général et d'expédition :  
**Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève**  
Dépôts à Martigny: Lovoy et Morand, pharm.; à Monthey: Carraux et Zum Offen, pharm.; à Sion: Pitteloud et Zimmermann, pharm.; à Sierre: Burgener; à Bex: Borel et Rosset.

## Chaussures

Envois postaux en remboursement  
**DUPUIS Frères, Martigny**  
successeurs V. DUPUIS



Femmes		Hommes	
Pant. canevas fleur	36/42 2.80	Canevas à fleur	40/46 3.50
" cordonnet	36/42 2.20	Bains Mer toile brune	40/46 3.90
" tissu bouts cuir	36/42 3.30	Pant. tissu lacets,	
" lasting bts vernis	36/42 3.20	bts. cuir	40/46 4.50
Souliers bas,		Pantoufles de cuir	40/46 6.30
Bains de Mer, toile	36/42 3.50		
Souliers bas, Bains		Fillettes	26/29 30/35
de Mer, grissaille	36/42 3.90	Pant. à fleur	1.90 2.30
Soul. lasting bts vernis	36/42 3.90	Bs de Mer, toile	2.40 2.80

Pour les chaussures de cuir, voir le No de samedi prochain ou demandez le catalogue illustré, gratuit et franco. 654

Si vous désirez un instrument de musique en cuivre ou en bois, juste, sonore et bien établi, adressez vous de confiance à la

**Fabrique d'instruments de musique**  
J. DEPREZ, succ. de Th. Wahlen, PAYERNE  
Maison fondée en 1850  
Récompensée dans 7 expositions. 2 méd. or. 1 verm. Accessoires. Réparations promptes et soignées.  
Locations. - Nickelage et argenture.

La Lessive moderne

# Persil

garantie sans chlore absolument pas de danger sans broissage sans blanchit le linge sans l'abimer. planche à savonner.

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.  
Seuls Fabricants: Henkel & Co, Düsseldorf.

Dépôt général: **Albert Blum & Co, Bâle.**

En vente dans les épiceries et drogueries.

Exposants, Attention!

L'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, à Martigny se charge de la fabrication de

## Timbres en caoutchouc

avec la mention :

Exposition cantonale - Sion 1909  
Médaille d'or  
d'argent ou de bronze  
Prix 2 fr.

LA CATALYSINE guérit rapidement Furoncles, Diphthérie, Grippe, Pneumonie, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général. - Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. A Lausanne: Pharmacie Béguin, et pour le gros: Laboratoire Béguin.

## Publicité Confédérée

CHERCHÉZ-VOUS une cuisinière, une femme de chambre, une aide de la ménagère, une bonne d'enfants, etc. ;  
CHERCHÉZ-VOUS un cocher, un ouvrier boulanger, jardinier, vigneron, tailleur, cordonnier, un ouvrier, de fabrique ou de chantier, etc. ;  
CHERCHÉZ-VOUS à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque.

## Insérez des annonces Confédérées

Levain en poudre  
Sucre vanille  
Poudre à pouding  
du Dr. Oetker  
à 15 cts le paquet  
Jolis livres de recettes gratuits  
Albert Blum & Co, Bâle

## Les Scieries Renfer & Cie

(A. G.)  
**Boujean et Bienne**  
se recommandent pour la livraison de Planches en sapin et bois dur de toutes dimensions.

Beau choix de planches en chêne  
Lames sapin et pitch-pin  
PARQUETERIE - USINE D'INJECTION

## Pour les Sulfatages

employez en toute confiance exclusivement les bouillies instantanées adhésives  
**La RENOMMÉE contre le mildiou**  
la seule recommandée par la station fédérale de viticulture de Wädenswil, produit qui s'est placé au premier rang, comme efficacité, et s'y maintient depuis 13 ans. Paquet de 2 kg. pour 100 litres, et

## La RENOMMÉE au soufre mouillable

contre le Mildiou, l'Oidium et le Court-Noué.  
La plus efficace et économique des préparations connues, permettant au pulvérisateur de combattre les 3 maladies à la fois. Succès croissant depuis 1904. Vente en paquet de 4 kg. pour 100 litres d'eau.  
Poudre cuprique, la Sulfofite, Soufre mouillable, Soufre sulfaté, Verdet, Sulfate de cuivre, Soufre sublimé, etc. etc.  
Dépôt dans tous les centres viticoles

Fabrique de produits chimiques agricoles  
**A. FAMA & Cie SAXON (Lausanne)**  
Entrepôt à Bussigny (gare)

## Der beredte Franzose

Eine Anleitung, in sehr kurzer Zeit, ohne Hilfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen, schreiben und sprechen zu lernen. Praktisches Hilfsbuch für Alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen. Fr. 1.20 Cts.

## A'Allemand pratique

Guide permettant d'apprendre très rapidement et sans l'aide d'un maître à lire, à écrire et à parler la langue allemande. Contenant un résumé très complet de la grammaire, deux vocabulaires français-allemand et allemand-français, des morceaux de lecture et de nombreux exercices de conversation. fr. 1,30.  
à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny

On demande une jeune fille pour servir au Café et aider au ménage.  
S'adresser au „Confédéré“.

A louer sur l'avenue de Martigny Bourg, un magasin chambre et cuisine  
si on le désire grange, écurie.  
S'adresser au „Confédéré“.

Plaques émail en tous genres  
Spécialités de plaques pour portes avec nom depuis 1 fr. Assortiments pour Hôtels, Cafés, etc. Plaques avec chaînettes pour flacons à liqueurs.  
Catalogue à disposition.  
J. EMERY, maison Octave Contat, MONTHEY.

**Café Belvédère**  
Sierre-Glarey  
Reçois pensionnaires, avec ou sans chambre, cuisine soignée, prix modérés.

Guérison par la simple méthode de KESSLER, des  
**Rhumatismes**  
(aussi anciens) maux d'estomac (persistants), goitres, gonflements du cou, abcès dangereux, blessures, etc., au moyen des remèdes simples et inoffensifs de  
Fr. Kessler-Fehr  
succ. Albin-Müller  
Eschenz (Thurgovie)  
Un petit opuscule d'attestations sur les bons résultats obtenus est expédié gratis et franco sur demande.  
Guérison dans la plupart des cas

**Grand Tir annuel**  
Martigny  
les 3, 4 et 5 septembre 1909  
Coïncidant avec le tir de Sion. Magnifiques plats en étain, gravés, comme primes.  
Plan à disposition

**Viande de cheval et d'âne**  
Fr.  
Viande pour bouillon 0.80 le kg.  
Pour rôti, sans os 1.-  
Salami 2.-  
Viande bien fumée 1.20  
Graisse pour la cuisine 1.-  
Marchandise fraîche. A partir de 10 kg, franco de port.  
Julien Dreiller, boucherie, Bâle.

**QUI**  
pourrait me fournir 40,000 escargots, l'hiver prochain, à expédier du 1er octobre au 1er février, par quantité de 4 à 5000 à la fois. Grosseur exigée 50 à 60 au kilogramme. Envoyer prix Hôtel MARTINET, LONS-LE SAUNIER, Jura (France)

**Pianos & Harmoniums**  
Bon marché  
Garantis plusieurs années. Livrés franco.  
Se recommandent  
**HUG & Cie, BALE**  
Catalogues illustrés gratuits.

Etiquettes de vin à l'Imprimerie Commerciale Martigny

## PUBLICITÉ dans la Suisse française

BULLE	LAUSANNE
La Gruyère	Courrier Suisse
Le Messager	Conteur Vaudois
CERNIER	Revue du Dimanche
Neuchâtelois	Moniteur de la Boucherie
CHAUX-DE-FONDS	Revue Historique Vaudoise
National Suisse	Bulletin de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture
Fédération Horlogère	La Source, organe de l'Ecole de gardes malades de Lausanne.
Feuille d'Avis	MARTIGNY
COLOMBIER	Confédéré du Valais
Courrier du vignoble	MONTREUX
CULLY	Feuille d'Avis
Courrier de Lavaux	Journal et Liste des Etrangers
DELEMONT	MOUTIER
Démocrate	Le Petit Jurassien
Impartial du Jura	NEUCHATEL
Berner Jura	Suisse libérale
Le Réveil Suisse	Express
FONTAINES	NEUVEVILLE
Feuille d'Avis du Val-de-Ruz	Courrier
FRIBOURG	ORBE
Indépendant	Feuille d'Avis d'Orbe
Liberté	PORRENTROY
Journal	Jura
Ami du Peuple	Pays
Freiburger Nachrichten	Peuple
Feuille officielle et d'avis	L'Ouvrier
Demokrat	SION
Semaine catholique	Gazette du Valais
Bulletin pédagogique	Walliser Bote
Chronique agricole de l'industrie laitière	Bulletin officiel
Revue Verte	Ami du Peuple valaisan
GENÈVE	St-AUBIN
Journal	Feuille d'Avis de la Béroche
Feuille d'Avis Officiels	Ste-CROIX
Courrier	Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix.
Revue médicale de la Suisse romande	St-IMIER
Genevois	Jura Bernois
Suisse sportive	VEVEY
Papillon	Feuille d'Avis de Vevey et journal du district.
Patrie Suisse	YVERDON
Journal suisse d'horlogerie	Journal d'Yverdon
LAUSANNE	
Gazette	
Nouvelliste Vaudois	
Revue	
Tribune de Lausanne	
Gazette des Etrangers	
Petite revue	

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité  
**Haasenstien & Vogler**  
Sion, Lausanne  
AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHATEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, THOUNE, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH.  
Catalogues, traductions et devis de frais gratis.  
Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers